



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 18/08/2024

Les membres de l'association HAUTE VÉSUBIE DYNAMIQUE se sont réunis à Saint-Martin Vésubie en Assemblée Générale Extraordinaire sur convocation faite par la Présidence Marilyn KHALFAOUI adressée par courriel le 25 Juillet 2024.

Présidente de séance : Geneviève MILLET-CRAPEZ
Présents : 5 membres
Pouvoirs : 8 membres (4 pouvoirs manuscrits et 4 pouvoirs internet)

La Présidente de Séance constate que l'Assemblée Générale Extraordinaire est régulièrement constituée selon les dispositions légales et statutaires et peut valablement délibérer.

Pour mémoire, était présenté à la réunion du 15 mai 2024, le projet de faire évoluer la structure associative "Haute Vésubie Dynamique" vers un outil au service de l'entrepreneuriat et des entrepreneurs et d'élargir la zone géographique d'influence aux 3 vallées Vésubie, Valdeblore et Tinée. Avant d'avancer sur cette nouvelle trajectoire, il était nécessaire de porter quelques changements aux statuts historiques de l'association.

La Présidente de Séance rappelle ainsi l'ordre du jour de la présente Assemblée :

- Modification de la dénomination sociale
- Modification de l'objet social (activité et zone géographique d'influence)
- Modification corrélative des statuts
- Composition du Bureau et du Conseil d'Administration et lancement de l'activité de l'association dans sa nouvelle version avec l'agenda du dernier trimestre 2024

Les membres présents et représentés reconnaissent que les documents requis leur ont été préalablement communiqués, notamment :

- les statuts historiques
- le projet de modification de ces statuts
- le règlement intérieur précédé des principes fondateurs de l'association dans sa nouvelle version

Les membres reconnaissent la validité de la convocation et de la tenue de l'Assemblée.

La discussion générale est ouverte.

La Présidente de séance fournit toutes les précisions et explications complémentaires qui lui sont demandées.

Personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont successivement mises aux voix.

RÉSOLUTIONS

PREMIÈRE RÉSOLUTION - MODIFICATION DES STATUTS 25

Les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité (en pj)

- la nouvelle dénomination : "Carrefour des Entrepreneurs"
 - ainsi que le nouveau logo (en-tête de page)
 - ainsi qu'une nouvelle URL pour le site : www.carrefourdesentrepreneurs05.fr
 - ainsi qu'une nouvelle adresse de messagerie pour le bureau : bureau@carrefourdesentrepreneurs06.fr
- le nouvel objet social est défini et adopté: un outil au service de l'entrepreneuriat et des entrepreneurs (fédérer, se former, s'informer, partager des bonnes pratiques, mutualiser des moyens ...) et la zone géographique d'influence est élargie aux 3 vallées Vésubie, Valdeblore et Tinée
- un Conseil d'Administration vient renforcer la gouvernance
- les statuts historiques évoquent un règlement intérieur que nous n'avons pas retrouvé dans les pièces archivées, un règlement intérieur a donc été rédigé et adopté; nous en avons profité pour l'adapter à l'Association dans sa nouvelle version et le précéder de quelques principes fondateurs; l'ensemble sera publié sur le site afin d'éclairer les futurs candidats à l'adhésion.

DEUXIÈME RÉSOLUTION - POUVOIRS ET FORMALITÉS

L'assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi. Cette résolution est adoptée par l'assemblée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION - CAMPAGNE D'ADHÉSIONS

La campagne d'adhésions sera lancée **courant septembre** selon le schéma suivant:

- téléchargement par le candidat de sa demande d'adhésion
- envoi de sa demande d'adhésion renseignée et signée (incluant acceptation du document "principes fondateurs et règlement intérieur")
- règlement de la cotisation de 20 € (lien HelloAsso): enregistrement des adhésions sur dernier trimestre 2024 *pour l'année 2025* (pas d'appel à cotisation courant 2025 car 2024 considérée comme année blanche)
- pour les membres de Haute Vésubie Dynamique qui s'étaient acquittés de leur cotisation 2024 et qui souhaitent maintenir leur adhésion dans la nouvelle version de l'Association, ils remplissent une demande d'adhésion mais aucune nouvelle cotisation ne leur sera facturée

QUATRIÈME RÉSOLUTION - COMPOSITION DU BUREAU ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION - AGENDA DERNIER TRIMESTRE 2024

- quelques modifications du bureau:
 - Marilyn KHALFAOUI démissionne de son mandat de Présidente au profit de celui de Vice-Présidente
 - Geneviève MILLET-CRAPEZ accepte le mandat de Présidente et démissionne de son mandat de trésorier
 - David MILLET prend le mandat de trésorier
 - Hélène JOSSEC conserve le mandat de Secrétaire

- **Un premier Conseil d'Administration est élu** (bureau, membres de droit, +1):
 - Geneviève MILLET-CRAPEZ, Présidente
 - Marilyn KHALFAOUI, Vice-Présidente
 - David MILLET, Trésorier
 - Hélène JOSSEC, Secrétaire
 - Patrick CLÉMENT, déjà membre actif de l'association et soutien fort du bureau, rejoint le CA

- **L'agenda des soirées mensuelles du 4e trimestre** (le sujet inscrit à l'ordre du jour mais faute de temps, brièvement abordé):

La 1ère thématique: la formation professionnelle des travailleurs non-salariés

(soirée initialement fixée au jeudi 20 Juin puis ajournée) reste d'actualité; la rentrée des chambres consulaires va permettre de fixer une nouvelle date

=> *calculer ses droits à la formation (selon l'OPCO de rattachement)*

=> *quelles formations, quel coût, quel reste à charge, possible délocalisation ds le Haut Pays*

Intervenants prévus : CCI, CMA, CAgri, 1 ou 2 OPCO

la nouvelle date pour cet événement => octobre

La 2ème thématique: l'emploi dans nos vallées, comment valoriser nos atouts ? Nos standards éloignés des centres urbains : force ou faiblesse? Quel marketing territorial ? Quels partenaires sur le recrutement? Mutualiser les outils de recrutement ?

Des contacts déjà engagés avec des acteurs du recrutement, un format tables rondes...

Intervenants et date à venir !

La 3ème thématique: "lâcher prise"! petite surprise pour terminer positivement l'année, les cinq principes essentiels pour réussir à lâcher-prise, un atelier dynamique, du partage d'expérience et plein plein d'auto-dérision !

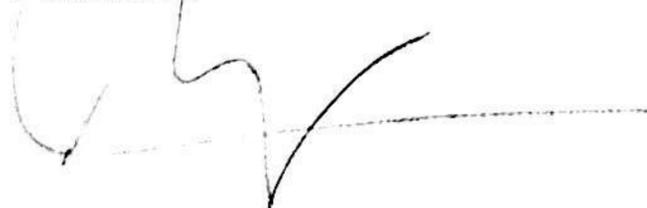
Intervenants et date à venir !

Fin janvier 2025

Soirée vœux + AG d'approbation des comptes 31/12/2024 + élection-élargissement du Conseil d'Administration + planning 1er trim. 2025

Fait à Saint-Martin Vésubie, le 18-08-2024

Geneviève MILLET-CRAPEZ,
Présidente



Hélène JOSSEC
Secrétaire



Marilyn KHALFAOUI
Vice-Présidente

